



**CSE**  
**ZONE DE PRODUCTION**  
**ATLANTIQUE**

*À vos côtés,  
toute l'année !*



## Journal du CSE Réseau ZPA

### Consultation pour la nomination d'un médecin du travail au cabinet médical de Rennes Gare

Une modification de l'organisation du suivi en santé au travail sur le site de Rennes Gare a entraîné le recrutement du Docteur Bruno JURADO.

Enfin une bonne nouvelle concernant la médecine du travail sur le périmètre de la ZPA !

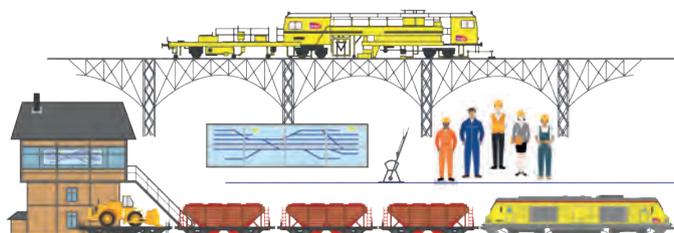
Car ces derniers temps, les mauvaises nouvelles se sont enchaînées : difficultés de recrutement de médecins, le médecin référent désigné en début de mandature qui quitte ses fonctions, démission de deux médecins du travail sur le périmètre Aquitaine Poitou-Charentes, fermeture définitive de trois cabinets médicaux sur la ZPA...

Les difficultés rencontrées par l'entreprise concernant la médecine du travail sont de plus en plus importantes et cela risque de ne pas s'arranger.

**Pourtant, pour l'UNSA-Ferroviaire, le rôle du médecin du travail est**



**primordial pour l'entreprise du fait de ses connaissances et de ses conseils en matière de prévention des risques professionnels (inspection locale de site, présence aux CSSCT...).**  
**La situation devient de plus en plus inquiétante et va avoir des conséquences pour tous les agents de notre périmètre. Ce type de situations ne peut qu'affaiblir notre service médical et remettre en cause son existence à terme.**



**UNSA-Ferroviaire**

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis  
federation@unsa-ferroviaire.org

À vos côtés,  
toute l'année !



## Consultation sur la vague 3 Maintenir Demain

Lors de ce CSE, les élus ont été consultés sur la mise en place de Maintenir Demain dans les Infrapôles Aquitaine et Midi-Pyrénées.

Durant cette réunion, la présentation du cabinet d'expertise, sollicité par les représentants du personnel lors du CSE d'information, a confirmé toutes les inquiétudes et tous les points d'attention soulevés par l'UNSA-Ferroviaire.

supplémentaires », « il y a des campagnes d'évaluation RPS », « les ordonnanceurs ne seront pas remplacés lors de leurs absences, le travail se fera à l'intérieur d'un collectif », « il n'y aura pas de formations prévues pour les remplaçants de REQ » ...

Malheureusement, nous avons déjà entendu ces belles paroles lors des deux vagues précédentes, avec des résultats plus que discutables...



Le constat est sans appel : perte de réactivité et de fluidité dans les décisions, connaissance partielle par les agents de leurs missions, prises de risque en matière de sécurité, charges de travail sous-évaluées, formations tardives, locaux en cours de construction, RPS en augmentation...

Les échanges avec la direction n'ont pas été de nature à nous rassurer, c'est le moins que l'on puisse dire...

Car si elle affirme être réceptive à nos alertes, comprendre nos inquiétudes et, donc, celles des agents, pour chaque question posée, elle trouve une réponse plus ou moins fumeuse :

« c'est au fil du temps que l'on peut traiter les irritants », « il ne faut rien lâcher sur les locaux », « il y aura des formations

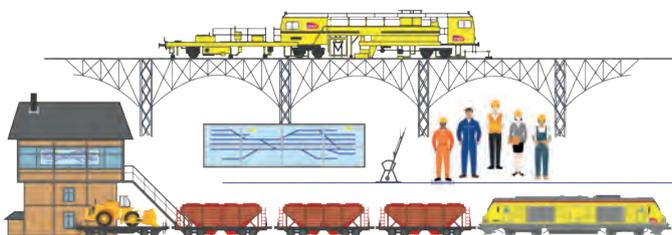
Dans ces conditions, entendre un représentant de l'entreprise se permettre de clamer haut et fort que « si Maintenir Demain avait été mis en place à l'époque, l'accident de Brétigny aurait pu être évité » a quelque chose de particulièrement déroutant.

**Pour l'UNSA-Ferroviaire, aucun des éléments présentés par la Direction de la ZPA n'ont été de nature à répondre aux inquiétudes des agents et aux dysfonctionnements apparus lors de la mise en place de ce projet sur les autres établissements de notre périmètre.**

**Vos élus UNSA-Ferroviaire ont voté CONTRE ce projet.**

**Cependant, le Directeur de la ZPA a choisi de ne pas tenir compte de l'avis des élus.**

**La mise en œuvre est prévue pour le 1<sup>er</sup> janvier 2024.**



### UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis  
federation@unsa-ferroviaire.org

À vos côtés,  
toute l'année !



## Présentation des résultats de l'enquête « C'est à vous 2022 »

Cette enquête, qui est un baromètre social, est un outil pour mesurer le « moral des troupes ». Il permet d'évaluer la motivation des agents, en établissant un diagnostic sur le climat social, et il a pour objectif de prévenir tout dysfonctionnement. Il doit aussi contribuer à détecter d'éventuels risques psychosociaux et donc permettre d'y remédier.

Une fois de plus, les résultats sur la ZPA ne sont pas des plus rassurants. Notre zone de production conserve son habitude d'avoir les indices d'engagement et de QVT les plus bas de la SA SNCF Réseau.

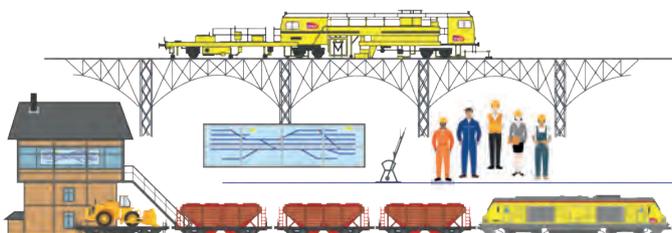


**Cette année, nous observons un recul du taux de participation à cette enquête, avec des écarts importants entre les différents établissements de notre périmètre :**

- Seulement 38 % des personnes qui ont répondu recommanderaient le Groupe SNCF pour y travailler.
- 36 % des agents qui ont participé à cette enquête sont confiants dans leur avenir au sein du Groupe SNCF.
- 53 % trouvent que les réussites sont reconnues et valorisées dans leur équipe.
- Sur la possibilité d'évoluer dans son parcours professionnel au sein du Groupe SNCF, les agents de la ZPA estiment que c'est possible à 61 %, soit 11 % en dessous des salariés français, alors que c'est un point important pour l'attractivité de nos métiers, aussi bien pour le recrutement que pour éviter des démissions qui sont en hausse permanente.

**Pour l'UNSA-Ferroviaire, outre les résultats inquiétants qui apparaissent sur notre périmètre, c'est bien l'absence de mesures claires et précises issues de ce baromètre qui pose problème. Les agents ne se sentent pas concernés, car ils ne voient pas les actions mises en place à partir des avis recueillis. Et ce n'est pas l'absence d'informations fournies par la direction lors de la plénière qui risque de changer quoi que ce soit ...**

**Dans ces conditions, il est bien difficile d'expliquer aux agents la pertinence de cet outil, en dehors du fait d'être un des critères permettant de déterminer le montant de la prime d'intéressement. Notre organisation syndicale demandera un suivi régulier des actions mises en place par la ZPA pour améliorer la QVT et traiter les irritants.**



**UNSA-Ferroviaire**

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis  
[federation@unsa-ferroviaire.org](mailto:federation@unsa-ferroviaire.org)

À vos côtés,  
toute l'année !



## Présentation du bilan accidentologie 2022

Pour ce bilan 2022, nous constatons une diminution du taux de fréquence sur l'ensemble du périmètre ZPA, ainsi qu'une diminution très significative du nombre d'accidents du travail avec et sans arrêt. Au cours de l'année écoulée, nous dénombrons 15 accidents graves. La répartition des accidents par élément matériel reste majoritairement identique à celle des années précédentes. Nous avons, encore une fois, signalé que les cheminements se font dans des conditions accidentogènes du fait de la végétation et de l'état des caniveaux.

Deux situations de travail (cheminements dans les pistes et opérations de débroussaillage) sont la source de plus de 20 accidents de travail qui ont entraîné 248 jours d'arrêt.

Les accidents survenus lors de la maintenance des détonateurs perdurent malgré les alertes de l'UNSA-Ferroviaire sur le sujet. Cette année aura été aussi marquée par les dix accidents du travail à la suite de la mise en place du train Iceguard (train qui utilise l'Interflon LUBE EPR pour lutter contre le givre sur les caténaires) et de l'utilisation de l'Interflon LUBE EPR.

Les accidents routiers (travail + trajet) ont légèrement baissé par rapport à l'année de référence (2019), mais ont augmenté par rapport à l'année précédente (2021). La direction a présenté plusieurs actions mises en œuvre pour lutter contre l'accidentologie : des guichets « pistes et itinéraires » (structure mise en place sur certains sites pour travailler sur la problématique des pistes et itinéraires), la prise en compte du risque silice, un travail pour améliorer le fonctionnement des leviers durs...

**Pour l'UNSA-Ferroviaire, les résultats de l'accidentologie 2022 sont en nette amélioration, ce dont on ne peut que se réjouir.**

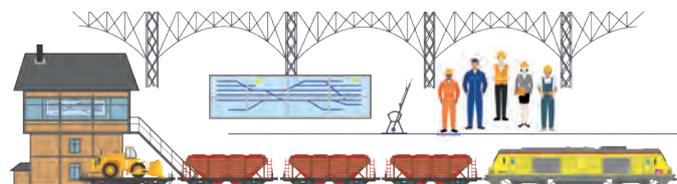
**Pendant, les mesures mises en place par la zone de production sont très largement perfectibles au regard des résultats de certaines actions de prévention déployées.**

**De plus, les accidents mortels de ce début d'année nous rappellent durement que rien n'est acquis en sécurité et que seuls les résultats comptent, pas les moyens.**

## VOS REPRÉSENTANTS UNSA-FERROVIAIRE

Prénom	Nom	Mail	Tél.	Prénom	Nom	Mail	Tél.
Régine	Dréano	dreano.r@unsa-ferroviaire.org	06 32 13 92 57	Laurent	Marois	marois.l@unsa-ferroviaire.org	06 58 03 85 55
Solange	Garrigues	garrigues.s@unsa-ferroviaire.org	06 30 03 06 58	Mickael	Lecuyer	mickael.lecuyer@reseau.sncf.fr	06 21 67 53 27
Lise	Ginolin	ginolin.l@unsa-ferroviaire.org	06 87 25 18 14	Benoit	Jégo	benoit.jego@reseau.sncf.fr	06 21 14 28 66
Patrick	Labrue	labrue.p@unsa-ferroviaire.org	06 29 88 90 28	Yannick	Cantegrel	cantegrel.y@unsa-ferroviaire.org	06 14 99 37 82
Sophie	Lahore	sophie.lahore@reseau.sncf.fr	06 11 66 13 71	Virginie	Renaudin	virginie.renaudin@reseau.sncf.fr	06 13 04 04 85
Philippe	Guelpa	guelpa.p@unsa-ferroviaire.org	06 03 77 20 94	Jean-Paul	Araujo	araujo.jp@unsa-ferroviaire.org	06 67 77 15 70
Yann	Dureau	dureau.y@unsa-ferroviaire.org	06 03 15 98 35	Jean-François	Agullo	jean-francois.agullo@reseau.sncf.fr	06 25 10 09 91
Représentant Syndical de la délégation UNSA-Ferroviaire							
Pierre-Henri	Vallade	vallade.ph@unsa-ferroviaire.org	06 71 21 14 14				

- POUR NOUS ADRESSER VOS QUESTIONS : [vallade.ph@unsa-ferroviaire.org](mailto:vallade.ph@unsa-ferroviaire.org)
- RÉFÉRENT HARCÈLEMENT SEXUEL ET AGISSEMENTS SEXISTES : [sos.harcelement.zpa@gmail.com](mailto:sos.harcelement.zpa@gmail.com)
- POUR CONSULTER NOS INFORMATIONS EN LIGNE : <https://www.unsa-ferroviaire.org>



### UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis  
[federation@unsa-ferroviaire.org](mailto:federation@unsa-ferroviaire.org)